



ÉGALITÉ & DIVERSITÉ

Le réseau en action



État du sexisme en France 2026 : une menace persistante, un enjeu collectif

Le Rapport 2026 sur l'état du sexisme en France, publié par le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, dresse un constat sans ambiguïté : le sexisme demeure profondément ancré dans la société française et connaît aujourd'hui de nouvelles formes, plus diffuses, plus radicales et parfois plus violentes.

Un sexisme à deux visages

Le rapport met en évidence deux dimensions complémentaires du sexisme.

Le sexisme paternaliste, souvent banalisé, repose sur des attitudes présentées comme bienveillantes mais fondées sur l'idée d'une fragilité intrinsèque des femmes, justifiant leur protection ou leur mise à l'écart.

Le sexisme hostile, plus frontal, s'exprime par des attitudes agressives envers les femmes, perçues comme manipulatrices ou injustement favorisées.

Ces deux formes concernent des millions de personnes et influencent directement les perceptions de l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment chez les plus jeunes générations.

Des discriminations toujours massives

Les femmes continuent de subir des discriminations dans tous les espaces de la vie sociale.

Le cybersexisme constitue aujourd'hui la première forme de discours de haine en ligne, avec une écrasante majorité de victimes féminines.

Dans la sphère professionnelle, près d'une femme sur deux déclare avoir été confrontée à des discriminations.

Dans l'espace public, plus de six femmes sur dix rapportent avoir déjà été moins bien traitées en raison de leur sexe.

Le féminisme, pourtant moteur de progrès, demeure fortement stigmatisé : un tiers de la population le perçoit comme une menace pour la place des hommes dans la société.

Le continuum des violences et la question du consentement

Le rapport rappelle que le sexisme alimente un continuum de violences, allant des propos dégradants aux violences sexuelles.

Si ces actes sont massivement condamnés dans les discours, les données révèlent un décalage préoccupant entre les principes affichés et certaines représentations persistantes : doutes sur le consentement, relativisation des violences, culpabilisation des victimes.

L'adhésion au sexisme hostile apparaît fortement corrélée à une minimisation de la gravité des violences sexuelles et conjugales.

La montée préoccupante du masculinisme

Le rapport 2026 alerte sur la structuration et la radicalisation du masculinisme, idéologie qui se présente faussement comme symétrique du féminisme.

Amplifié par les réseaux sociaux, ce courant diffuse un discours de victimisation masculine, conteste les avancées en matière d'égalité et légitime parfois la violence envers les femmes et les minorités.

Le Haut Conseil souligne que certaines formes de radicalisation masculiniste relèvent désormais d'un enjeu de sécurité publique, avec des risques avérés de passages à l'acte violents.

État du sexisme en France 2026 : une menace persistante, un enjeu collectif

Prévenir, former, agir : des leviers essentiels

Face à ces constats, le rapport insiste sur la nécessité de renforcer une culture de l'égalité, dès le plus jeune âge et tout au long de la vie.

L'école, la formation professionnelle, le monde du travail et les institutions publiques ont un rôle central à jouer pour déconstruire les stéréotypes, prévenir les violences sexistes et sexuelles, et outiller les professionnels face aux discours de haine.

La régulation des plateformes numériques, l'effectivité des sanctions et la mobilisation de l'ensemble des acteurs publics constituent également des leviers indispensables.

Un enjeu au cœur des missions du réseau Égalité & Diversité

Pour le réseau Égalité & Diversité, ce rapport constitue un outil de référence.

Il rappelle que la lutte contre le sexisme ne relève pas uniquement des convictions individuelles, mais d'une responsabilité collective et institutionnelle.

Former, sensibiliser, prévenir, accompagner : autant d'actions qui participent à la cohésion, au respect et à la sécurité de toutes et tous.

Rien n'est jamais acquis en matière d'égalité.

C'est par un engagement constant, partagé et éclairé que nous continuerons à faire reculer le sexisme et les violences qui en découlent.

Association A.D.A. Jade

Au sein du réseau Égalité & Diversité, certains engagements dépassent largement le cadre professionnel. C'est le cas d'un référent, père de la jeune Jade, atteinte d'un déficit immunitaire combiné sévère (DICS) lié à l'ADA, une pathologie rare et grave. Face à l'urgence médicale, ses parents ont mené un véritable combat, entre Londres et Paris, mobilisant un élan de solidarité remarquable, y compris au sein de l'institution.

Grâce aux soutiens reçus, ils ont créé l'association A.D.A. Jade afin de faire connaître cette maladie.

Alors que le pronostic initial était très sombre, Jade a aujourd'hui presque 13 ans. Ce parcours est un témoignage fort de résilience, de solidarité et d'engagement.

Les familles confrontées à cette pathologie peuvent, si elles le souhaitent, se rapprocher de l'association pour échanger et être accompagnées.



ASSOCIATION A.D.A. JADE

43, rue du maréchal Leclerc
Bâtiment 22, Appartement 01
28110 LUCE

Tél : 06 19 82 28 34



Témoignage - Le leadership au féminin selon la générale Karine Lejeune

Dans le dernier épisode du podcast Entre vous et moi, la chaîne, la générale Karine Lejeune livre un témoignage sincère et éclairant sur son parcours et sa conception du commandement. À travers son récit, se dessine une vision du leadership au féminin fondée sur la cohérence, la bienveillance et l'exigence.

Première femme porte-parole de la gendarmerie nationale, aujourd'hui générale, Karine Lejeune a souvent dû prouver que l'autorité n'a pas de genre. Pour elle, le leadership s'exerce avant tout par la légitimité de l'engagement et l'exemplarité dans l'action. Cette approche met en lumière une dimension essentielle du commandement : la relation humaine. Plutôt que d'imposer, il s'agit d'inspirer : convaincre plutôt que contraindre.

La générale Lejeune revendique un style de commandement où la rigueur et la bienveillance coexistent. Elle parle d'une autorité de conviction : ferme sur les valeurs, souple dans la relation. Un modèle qui trouve un écho particulier dans une gendarmerie en transformation, où la diversité des profils et des parcours sont une force. L'humour, l'humilité et l'humanité - ses 3 H - sont des armes redoutables. Elles permettent de garder la distance juste, même dans les situations les plus complexes.

L'expérience de la générale Lejeune illustre comment la présence des femmes dans les fonctions de commandement ne modifie pas la nature de l'autorité, mais élargit les manières de l'exercer. Le leadership au féminin ne se définit pas contre un modèle masculin : il complète, équilibre, humanise. Cette diversité de styles contribue à renforcer la cohésion et la performance collective, en valorisant la singularité de chacun au service d'un même objectif : la mission.

En partageant son parcours, la générale Lejeune rappelle que la féminisation des armées et la promotion de la diversité ne sont pas des démarches symboliques mais des dynamiques de transformation culturelle. Son message rejoint naturellement celui du réseau Égalité et Diversité : construire une institution plus juste, plus représentative et plus humaine, où chaque parcours trouve sa place et son sens.

Accès au témoignage :



[youtube.com/watch?
v=AUYTG--AMXU](https://youtube.com/watch?v=AUYTG--AMXU)

Source de l'image : rencontres-occitanie.fr



Guets-apens homophobes : comprendre un phénomène pour mieux protéger les victimes

L'actualité récente a de nouveau mis en lumière plusieurs agressions homophobes commises à la suite de faux rendez-vous fixés via des applications de rencontre. Ces affaires rappellent l'existence d'un phénomène désormais bien identifié et documenté : les guets-apens homophobes, qui visent principalement des hommes homosexuels ou bisexuels dans un contexte de rencontre privée.

Le mode opératoire est souvent similaire : une prise de contact en ligne, un rendez-vous donné dans un lieu discret ou au domicile de la victime, puis une agression physique accompagnée parfois de vols, de menaces ou d'extorsions. La dimension discriminatoire constitue un ressort central de ces violences, même lorsque d'autres motivations – comme le racket – peuvent s'y ajouter. Les signalements recueillis ces dernières années montrent que ces agressions touchent majoritairement des hommes, souvent isolés au moment des faits. Cette situation de huis clos favorise le passage à l'acte et complique l'identification des auteurs. Elle contribue également à la non-dénonciation des faits, certaines victimes hésitant à porter plainte par peur d'être exposées ou de ne pas être comprises.

Dans une majorité de cas, les agresseurs utilisent des applications ou des sites de rencontre pour attirer leurs victimes vers un lieu choisi à l'avance. Une fois sur place, celles-ci peuvent être confrontées à un ou plusieurs individus qui profitent de l'isolement de la situation pour commettre violences et/ou extorsions.

Un enjeu de prévention et d'accueil des victimes

Pour les forces de sécurité intérieure, la réponse ne se limite pas à la seule dimension judiciaire.

Elle implique également une attention particulière à l'accueil des victimes et à la prise en compte du mobile discriminatoire.

Identifier correctement la motivation homophobe des faits, recueillir la parole sans jugement sur les circonstances de la rencontre et orienter les victimes vers les dispositifs d'accompagnement constituent

des éléments essentiels pour restaurer la confiance et lutter efficacement contre ces violences.

Dans cette perspective, la coopération avec les acteurs associatifs joue un rôle déterminant.

Un partenariat renforcé avec le monde associatif

Le renouvellement, le 18 mars 2026, de la convention entre la gendarmerie nationale et SOS homophobie s'inscrit pleinement dans cette dynamique.

Ce partenariat vise notamment à renforcer la sensibilisation des personnels et à améliorer la compréhension des réalités vécues par les victimes de LGBTphobies.

Les interventions associatives, désormais conduites en lien avec les référents égalité et diversité (RED) dans les écoles et centres de formation, contribuent à mieux appréhender ces phénomènes et à diffuser les bonnes pratiques en matière d'accueil et d'accompagnement.

Mieux comprendre pour mieux agir

Les guets-apens homophobes rappellent que certaines formes de violences demeurent encore peu visibles et parfois mal identifiées. Leur prise en compte exige une vigilance constante, une formation adaptée des personnels et un dialogue étroit avec les associations spécialisées.

En développant ces partenariats et en renforçant la sensibilisation interne, la gendarmerie poursuit un objectif clair : garantir à chaque victime une écoute attentive, une réponse adaptée et une protection égale, quelles que soient son orientation sexuelle ou son identité de genre.

Audition des mineurs présentant un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) : un guide pour adapter nos pratiques

L'audition des mineurs victimes constitue un moment clé de l'enquête. Elle exige rigueur, méthode et sensibilité, afin de recueillir une parole fiable tout en préservant l'intégrité psychologique de l'enfant. Depuis plusieurs années, la gendarmerie nationale s'appuie sur le protocole d'audition du NICHD (National Institute of Child Health and Human Development), reconnu pour son efficacité dans la conduite des auditions de mineurs. Toutefois, l'expérience de terrain a mis en évidence ses limites face à certaines situations spécifiques, notamment lorsque l'enfant présente un TSA.

Dans ces contextes, les modes de communication habituels peuvent s'avérer inadaptés : difficultés de compréhension, rapport particulier au langage, sensibilité accrue à l'environnement ou aux stimuli. Autant d'éléments qui complexifient l'échange et nécessitent une adaptation fine des pratiques professionnelles.

Pour répondre à ces enjeux, un guide dédié (accessible sur DOCPRO) a été élaboré avec le concours de partenaires spécialisés. Cet outil opérationnel propose des repères concrets pour accompagner les enquêteurs dans la préparation et la conduite de ces auditions particulièrement sensibles.

Un outil structurant et pragmatique

Le guide s'articule autour de deux axes essentiels :

- La préparation de l'audition : choix de l'environnement, anticipation des besoins spécifiques de l'enfant, adaptation des outils et des modalités de communication ;
- Le déroulement de l'audition : ajustement du rythme, reformulation des questions, gestion des stimuli et des réactions de l'enfant.

L'objectif est double :

- favoriser l'expression de l'enfant dans les meilleures conditions possibles ;
- garantir la qualité et la fiabilité des éléments recueillis.

Une approche au cœur de nos missions

Au-delà de l'outil, ce guide traduit une évolution essentielle : la prise en compte des vulnérabilités spécifiques dans la conduite de nos actes d'enquête.

Il s'inscrit pleinement dans les exigences portées par la politique Égalité & Diversité :

- adapter nos pratiques à chaque situation,
- garantir un accueil respectueux et équitable,
- protéger les publics les plus fragiles.

@ : <https://actu.publi.gendarmerie.fr/article/audition-de-mineurs-victimes-un-guide-operationnel-dedie-la-prise-en-compte-des-troubles-du>



Contribuez à la prochaine édition !



Vous avez mené une action ? Un retour d'expérience ? Une ressource utile ?
Écrivez-nous !

L'équipe RNED :

marie-ange.detey@gendarmerie.interieur.gouv.fr

luc.demarconnay@gendarmerie.interieur.gouv.fr

mathieu.masante@gendarmerie.interieur.gouv.fr



Dessin réalisé par la LTN FARIEUX Fanny (DR)